


Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Juin 2016

Les CHSLD : des améliorations à apporter

Il se passe rarement plus de quelques semaines sans que les soins et les services offerts dans les centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) fassent l'objet de reportages. Le manque de personnel, la faiblesse des soins d'hygiène, la qualité et la variété des repas font l'objet de sévères critiques.

Après trois ans de travaux, la Commission de la santé et des services sociaux, surnommée la Commission Vivre dans la dignité, [a déposé son rapport à l'Assemblée nationale](#) le 9 juin 2016.

Ratios de personnel

Plusieurs recommandations sont formulées dans le rapport. Parmi les plus importantes, les membres de la Commission insistent sur la nécessité de revoir les ratios de personnel présent dans les centres d'hébergement afin de s'assurer de la présence en tout temps d'un nombre minimal de personnel.



Dans ce numéro

Améliorations dans les CHSLD	1
Quelques bonnes nouvelles	2
Nouveaux tarifs de la RAMQ	3
Amélioration des régimes publics	4
Sessions de préparation à la retraite 2016-2017	5
Changements climatiques	5
Magazine Quoi de neuf de l'été	6
Fondation Laure-Gaudreault	7
Campagne d'entraide 2015	7
Nos comités à pied d'œuvre	8
Programmes <i>Toujours en action</i>	8
Compostelle en tandem 2016	9

Soins et services

La Commission constate également d'importantes défaillances au regard des soins d'hygiène corporelle et de la nourriture servie aux résidentes et résidents. Elle recommande que le ministère de la Santé et des Services sociaux veille à ce que tous les CHSLD disposent du matériel nécessaire pour offrir ces soins et ces services dans le respect de la dignité des personnes âgées.

Surmédication

Sensible aux situations de maltraitance, la Commission déplore l'utilisation de mesures de contention physique et chimique ainsi que le recours à la surmédication. Pour les membres de la Commission, tout doit être fait pour que cette pratique cesse.

Liens familiaux et conjugaux

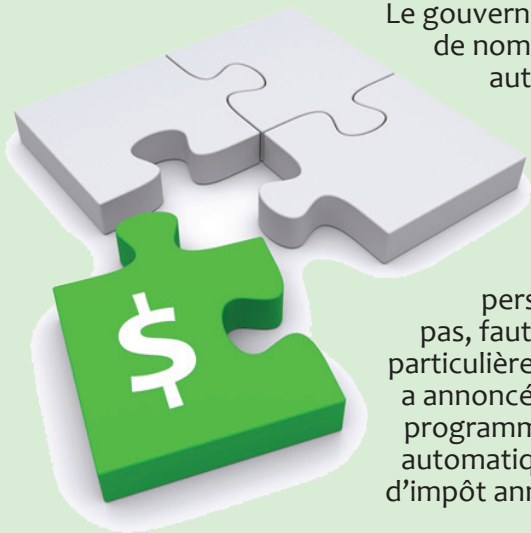
Outre l'importance de la formation du personnel, notamment des préposés aux bénéficiaires, une attention particulière est accordée au maintien des liens familiaux et conjugaux lors d'un placement en CHSLD. Le rapport de la Commission préconise que le CHSLD où une personne est hébergée soit situé le plus près possible de son milieu d'origine et que les membres d'un couple ne soient pas séparés lorsqu'ils doivent tous deux être hébergés.

Comme toujours, l'AREQ suivra de près la réponse du gouvernement à ces importantes recommandations.

Quelques bonnes nouvelles!

L'actualité sociopolitique des dernières semaines a apporté quelques bonnes nouvelles pour les personnes âgées. Cela mérite d'être souligné!

Supplément de revenu garanti : inscription automatique



Le gouvernement fédéral a enfin donné suite à une demande portée par de nombreuses associations d'aînés, dont l'AREQ, soit l'inscription automatique au Supplément de revenu garanti (SRG) pour toute personne qui y est admissible. Ainsi, à compter de 2018, il ne sera plus nécessaire de présenter une demande pour obtenir les sommes prévues au SRG : elles seront automatiquement versées à toutes les personnes y ayant droit.

Différentes évaluations indiquent qu'entre 14 % et 19 % des personnes admissibles à cette aide financière ne la reçoivent pas, faute d'avoir déposé une demande. Cette modification s'avère particulièrement importante dans un contexte où le gouvernement fédéral a annoncé son intention de bonifier les sommes versées dans le cadre de ce programme de soutien financier. Évidemment, pour bénéficier de manière automatique de cette aide, une personne âgée doit produire un rapport d'impôt annuel.

Protection des droits des locataires âgés

Le 10 juin dernier, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi visant la protection des droits des locataires âgés. Lorsqu'elle entrera en vigueur, cette nouvelle législation fera en sorte que certains locataires âgés ne pourront plus être évincés de leur logement. Divers critères permettront de bénéficier de cette protection : être âgé de 70 ans et plus, occuper le même logement depuis au moins 10 ans et avoir un revenu rendant admissible à un logement à loyer modique. Toute personne répondant à ces critères ne pourra être évincée de son logement.

La loi prévoit certaines exceptions : si le propriétaire du logement est âgé de 70 ans ou plus et souhaite reprendre le logement pour lui-même ou encore si la personne pour qui le propriétaire désire reprendre le logement est âgée de 70 ans ou plus. Cette nouvelle protection constitue un gain important pour les aînés, notamment ceux qui étaient à risque d'être expulsés de leur logement en raison de la spéculation immobilière qui sévit dans certains quartiers urbains.

Rappelons que l'AREQ avait appuyé ce projet de loi et déposé un [mémoire](#) en commission parlementaire, à l'automne 2015.





Nouveaux tarifs de la RAMQ, surveillez votre infolettre!

Le 1^{er} juillet de chaque année, la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) fait la mise à jour des tarifs du régime public d'assurance médicaments (RPAM). Le montant de la prime, de la franchise, de la coassurance ainsi que de la contribution maximale pourraient donc subir des modifications. Les nouveaux tarifs en vigueur couvriront une période de 12 mois, soit du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Pour connaître les détails de ces modifications à venir, surveillez votre infolettre au cours des prochaines semaines. Un article sur le sujet paraîtra également dans le magazine *Quoi de neuf* de l'automne.

L'AREQ sur la place publique (communiqués)



24 mai

Les trois quarts des membres de l'AREQ observent une banalisation du sort réservé aux personnes âgées

3 juin

Loi modifiant le Code civil du Québec afin de protéger les droits des locataires âgés : une victoire pour les âgés à faible revenu

15 juin

Régimes publics de retraite – Agir maintenant pour une amélioration structurante des régimes publics

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ à areq.lacsq.org.

RETRAITE : la sécurité financière passe par l'amélioration des régimes publics

Les ministres des Finances du gouvernement fédéral et des provinces se rencontreront au cours du mois de juin afin d'aborder la question de la sécurité financière à la retraite.

C'est tout un défi qui attend le nouveau ministre fédéral des Finances, Bill Morneau. Lors du dépôt de son premier budget en mars dernier, il a dit souhaiter améliorer le Régime de pensions du Canada (RPC). Or, un appui de sept provinces sur dix est nécessaire à la mise en place de cette réforme du système de retraite au Canada.

Rappelons que c'est en 1966 que le Québec a quitté le RPC en créant son propre régime de pensions, le Régime de rentes du Québec (RRQ). Des changements au RPC pourraient également entraîner des changements au RRQ de la part du gouvernement du Québec.



Conférence de presse de l'OR

À quelques jours de cette rencontre fédérale-provinciale, l'Observatoire de la retraite (OR) et ses partenaires ont proposé des solutions pour améliorer la couverture des régimes publics. Le président de l'AREQ a participé à cette sortie publique, qui a eu lieu le 15 juin à Montréal.

Le coordonnateur de l'Observatoire de la retraite, François L'Italien, a souligné que « pour être structurante, la bonification doit bénéficier non seulement aux personnes à faible revenu, mais aussi à celles appartenant à la classe moyenne ». Au moins deux paramètres généraux doivent être établis pour parvenir à cette fin :

- ⊙ **hausser de manière significative le taux de remplacement du revenu d'avant la retraite;**
- ⊙ **augmenter de façon substantielle le maximum des gains admissibles (MGA).**

Pour sa part, l'AREQ s'est montrée préoccupée par la situation financière de l'ensemble des personnes âgées. « Les personnes âgées continuent à payer des impôts et des taxes. Or, elles sont frappées de plein fouet par des hausses de tarifs de toutes sortes. Si nous voulons qu'elles contribuent à part entière à la société, il faut leur assurer une rente décente et les mettre à l'abri de la pauvreté. La solution passe notamment par l'amélioration des régimes publics », a souligné le président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté.

Sessions de préparation à la retraite 2016-2017

L'AREQ organisera dix sessions de [préparation à la retraite](#) au cours de la prochaine année. Rappelons que ces sessions s'adressent aux membres de la CSQ et de ses syndicats qui prendront leur retraite d'ici cinq ans. Les conjoints des membres sont également invités à participer.

Voici les dates et les lieux des sessions en 2016-2017 :

14 et 15 octobre 2016	Sept-Îles
4 et 5 novembre 2016	Québec
11 et 12 novembre 2016	Belœil
18 et 19 novembre 2016	Chicoutimi
3 et 4 février 2017	Trois-Rivières
17 et 18 février 2017	Terrebonne
17 et 18 mars 2017	La Prairie
7 et 8 avril 2017	Lévis
21 et 22 avril 2017	Orford
5 et 6 mai 2017	Rimouski



Les changements climatiques et le Québec

Voué à développer les connaissances sur les changements climatiques et leurs impacts au Québec afin de nous aider à nous y adapter, l'organisme Ouranos publie régulièrement des études qu'il est possible de consulter en ligne? Dans les derniers jours, quelques articles sont parus dans les médias à ce sujet. En voici des exemples :

[Les côtes québécoises menacées](#) : le texte nous apprend que « La majorité des marais, plages et autres éléments du paysage côtier du Québec pourraient disparaître au cours des prochaines décennies, coincés entre la mer qui monte et les obstacles souvent artificiels comme les routes et les bâtiments ».

[Les changements climatiques coûteront cher à l'Est-du-Québec](#) : Au cours des 50 prochaines années, les dégâts causés par la hausse du niveau des océans et l'augmentation de l'occurrence de tempêtes et de leur gravité pourraient engendrer des coûts de plus de 1,5 milliard de dollars aux régions côtières du Québec.

[Pourquoi les changements climatiques mineront les profits d'Hydro?](#) Finalement, ce texte nous informe sur les enjeux financiers des changements climatiques pour Hydro-Québec, qui devra subir une perte importante de revenus liée à la diminution des besoins en chauffage lors de la période hivernale.

Pour en savoir plus sur les diverses études produites et publiées par Ouranos, rendez-vous au www.ouranos.ca.

Le magazine *Quoi de neuf* bientôt livré!



Le numéro de l'été 2016 du magazine *Quoi de neuf* sera acheminé aux membres de l'Association à compter du 17 juin.

Cette édition de 44 pages contient un dossier sur la sexualité chez les personnes âgées. Intitulé « Amour, sexualité et corps chiffonnés », ce texte a été rédigé par la sexologue et auteure réputée Jocelyne Robert.

Le magazine contient également un texte récapitulatif à propos du dernier conseil national de l'AREQ, qui s'est tenu à Lévis en avril, et une convocation officielle à l'assemblée générale d'ASSUREQ, qui aura lieu en octobre. On y retrouve également les habituelles chroniques à propos des dossiers de l'AREQ : action sociopolitique, retraite, condition des femmes, condition des hommes, environnement et développement durable.

Nous espérons que cette nouvelle édition saura encore une fois vous plaire.

Bonne lecture!



Activités prévues en juin

31 mai et 1^{er} juin
Conseil exécutif

1^{er} juin
Comité de retraite RREGOP

3 juin
Comité national des statuts et règlements

8-9 juin
Conseil d'administration

9 juin
Bureau exécutif de la Fondation
Laure-Gaudreault

9-10 juin
Bureau provincial de la Fondation
Laure-Gaudreault

10 juin
Groupe de travail d'associations de retraités
(GTAR)

16 juin
Comité national de l'environnement
et du développement durable

29-30 juin
Projets *Toujours en action*

29 juin
Observatoire de la retraite



Bilan annuel et plan d'action de la FLG

Le bureau provincial de la Fondation Laure-Gaudreault (FLG) a tenu sa réunion annuelle, les 9 et 10 juin. Cette réunion coïncidait avec la fin des activités du 25^e anniversaire et permettait d'en faire un bilan.



Au cours de la dernière année, si la Fondation a pu parler abondamment de Laure Gaudreault et mettre en évidence les qualités de cette femme extraordinaire, les activités de financement et de sollicitation ont permis de recueillir des sommes intéressantes.

Pour la prochaine année, la Fondation s'est donné un plan d'action qui cherchera à accroître le nombre de personnes et d'organismes qui choisissent de faire un don. Depuis 25 ans, plus de 7 500 personnes différentes ont fait au moins une fois un don, qui leur a permis de recevoir un reçu fiscal. Nous pensons que ces personnes sont susceptibles de renouveler leur donation, si nous les invitons à le faire.

Le bureau provincial souhaite également que la Fondation revoit ses statuts pour y introduire le cycle triennal comme à l'AREQ. Nous nous attaquerons donc à cette tâche. Les statuts de la Fondation n'ont pas été mis à jour depuis longtemps.

Nous allons également travailler à la valorisation des responsables de secteurs de la FLG. Nos bénévoles méritent que nous fassions des efforts additionnels pour les appuyer. Nous comptons sur l'appui des présidences de l'AREQ pour les soutenir dans leur engagement afin que la fondation poursuive sa mission d'aide.

Bon été à chacune et à chacun d'entre vous!

Robert Gaulin, président de la FLG

L'AREQ s'est récemment vue décerner une distinction dans le cadre de la [Campagne d'entraide 2015](#). La contribution de l'AREQ s'effectue par l'entremise de notre président, qui siège au Comité Entraide depuis plusieurs années. Aussi, la participation de nos membres ne se dément pas!

La Campagne 2015 a permis d'amasser 6,3 millions de dollars. Les dons recueillis seront répartis entre les 18 Centraide du Québec, les 16 membres de PartenaireSanté-Québec et la Croix-Rouge canadienne, division du Québec.

Un grand merci à nos membres pour leur générosité!

Campagne d'entraide 2015

Distinction

Le certificat Distinction est remis à l'**Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec** pour sa précieuse collaboration au développement de la culture philanthropique et sa généreuse contribution à la campagne d'entraide.

Francine Blais
Ministre de l'Éducation, du Collège et de la Formation
Ministre responsable de la campagne d'entraide

ENSEMBLE
on fait avancer le Québec

Centraide

PartenaireSanté
Québec

CROIX-ROUGE
CANADIENNE

Comité Entraide
Services publics
du Québec



Nos comités à pied d'œuvre

Voici les résumés des principales rencontres de comités s'étant tenues depuis la dernière parution du Focus :

Condition des hommes (12 mai) : Les membres du comité national ont discuté de la Journée internationale des hommes 2016, qui aura lieu le 19 novembre. Inspirés par les suggestions reçues à la rencontre des responsables sectoriels de la condition des hommes, ils ont fourni plusieurs idées en vue de l'élaboration d'un thème et d'un slogan propres à l'AREQ. Rappelons que depuis quelques années, l'Association produit une affiche qui est distribuée dans les régions et les secteurs, pour souligner l'événement.

Action sociopolitique (30 mai) : Les membres du comité national ont effectué le suivi de leur plan d'action 2014-2017 puis discuté de la rencontre des responsables régionaux de l'action sociopolitique, qui s'est tenue le 22 mars dernier. Ils ont ensuite échangé à propos de dossiers d'actualité : le plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées (à propos duquel l'AREQ a déposé un mémoire), les frais accessoires en cliniques médicales et l'abolition du poste de Commissaire à la santé et au bien-être. Parmi les autres sujets abordés, notons les rencontres tenues en février et en avril 2016 par le Réseau d'Action sociopolitique de la CSQ.



RAPPEL – Programme *Toujours en action*

Puisque la mémoire est une faculté qui oublie, nous tenons à vous rappeler qu'il est maintenant temps de nous faire parvenir vos projets *Toujours en action* pour l'été 2016. La façon de faire est très simple : vous les acheminez à la personne présidente de votre secteur qui, elle, les fait suivre à la personne présidente de la région. Cette dernière les achemine au siège social par courriel à Lucie Genest à genest.lucie@areq.lacsq.org.

Les dates limites de réception sont le **22 juin 2016** pour les projets de l'été et le **1^{er} décembre 2016** pour ceux de l'hiver.

Compostelle en tandem 2016

La Fondation québécoise du cancer organise encore une fois cette année, du 10 au 23 septembre, son voyage « Compostelle en tandem ». Il s'agit d'une expérience physique, émotive et spirituelle mémorable de 100 à 200 km, sur le mythique chemin de Compostelle, qui est réalisée tout en amassant des fonds pour les personnes touchées par le cancer.

Pour en savoir plus, visitez le compostelleentandem.com



Bon été!

Le Focus fera relâche au cours des deux prochains mois, la prochaine édition est prévue pour septembre.

Entre-temps, l'AREQ continuera de vous informer par différents moyens. Ainsi, vous pourrez nous suivre sur le Web jusqu'à la fin juillet, que ce soit en consultant les actualités du site Internet de l'AREQ, en recevant notre infolettre hebdomadaire ou en suivant notre [page Facebook](https://www.facebook.com/areq).

Aussi, nous vous souhaitons un été ensoleillé, festif ou reposant, à votre goût!

Pour nous joindre

Rédaction et coordination

[Dominic Provost](#)

Participation

Tommy Bureau-Boulé
Johanne Freire
Robert Gaulin
Ginette Plamondon

Conception et réalisation

[Martine Faguy](#)

Relecture

Nathalie Dion
Martine Faguy

